



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٩٥٤٢٢٠٤٤١ ٥٧٨٥٣١ ٢٤٨٥٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

CONFÉRENCE

LANCEMENT DU MARCHÉ À TERME, UNE NOUVELLE ÉTAPE STRUCTURANTE DANS LA TRANSFORMATION DES INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Discours de Madame Nezha HAYAT, Présidente de l'AMMC

12 novembre 2024

**Madame Nadia Fettah, Ministre de l'Économie et des Finances,
Monsieur Abderrahim Bouazza, Directeur Général de Bank Al-Maghrib,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs généraux,**

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravie de vous accueillir, aux côtés du Ministère de l'Économie et des Finances et de la Banque Centrale, à l'occasion de cet événement important consacré au lancement de notre marché marocain d'instruments financiers à terme.

Comme vous le savez, ce projet s'inscrit dans un cadre plus global de transformation et de modernisation de nos infrastructures de marché qui constituent une courroie de transmission essentielle au bon fonctionnement des marchés de capitaux.

C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour un modèle d'organisation intégrée conçu pour favoriser les effets positifs en matière de synergies, d'alignement stratégique et de résilience

L'aboutissement de ce projet permettra ainsi de dynamiser notre marché des capitaux, à un moment où il est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans le financement de l'économie de notre pays, avec le lancement de plusieurs grands chantiers majeurs de transformation dont la réalisation nécessite la mobilisation de financements conséquents, dépassant les ressources bancaires et budgétaires traditionnelles.



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)

L'aboutissement de ce projet s'inscrit également en ligne avec les recommandations du nouveau modèle de développement du Maroc, qui fait du développement du marché des capitaux l'un de ses principaux leviers.

En effet, la mise en place de ce nouveau marché offrira aux acteurs du marché de nouveaux instruments innovants de couverture contre les risques de marché tout en améliorant la liquidité des instruments financiers au comptant, attirant ainsi davantage d'investisseurs. Elle permettra également de contribuer au rayonnement international de notre place financière et de renforcer son positionnement régional et continental.

Ainsi, je saisis cette occasion pour remercier à mon tour, tous les acteurs pour leurs implication et mobilisation pour faire aboutir ce projet structurant, je pense particulièrement aux équipes de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures, du Secrétariat Général du Gouvernement, de l'Instance de Coordination du Marché à Terme (ICMAT) chargée de coordonner l'intervention conjointe de Bank Al Maghrib et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux sur le marché à terme, de la Bourse de Casablanca et bien sur des différentes associations professionnelles, notamment le GPBM, l'APSB et l'AMSM.

Mesdames, Messieurs,

Je souhaiterais revenir sur certains points qui me semblent importants pour nous assurer que les marchés restent principalement un instrument au service du développement économique et qu'ils disposent des mécanismes adéquats permettant de préserver leur intégrité et la confiance des investisseurs ainsi que leur résilience.

A ce titre, il convient de rappeler que le marché des dérivés est celui où la résilience s'avère la plus importante. Ceci explique le rôle central que la chambre de compensation jouera dans la gestion des risques de ce marché. Ainsi, aux côtés des autres infrastructures de marché, la chambre de compensation constitue un élément central dans la stabilité du marché compte tenu de la sécurité et de la transparence qu'elles apportent.

Par ailleurs, et comme je l'ai souligné à plusieurs occasions, les instruments financiers à terme sont des produits relativement complexes et comportent un risque intrinsèque important.

Aussi, est-il important de veiller à ce que les acteurs du marché, notamment les intermédiaires de marché et les clients finaux, assimilent et cernent ces produits, d'où le rôle essentiel de la sensibilisation et de l'éducation financière, comme composante essentielle au bon fonctionnement du marché. Raison pour laquelle, nous avons mené une série d'initiatives en ce sens, notamment avec notre

homologue la CFTC, le régulateur américain des produits dérivés, qui nous a accompagné dans la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et de formation au profit des intervenants du marché.

L'ensemble de ces éléments nous conduisent à nous projeter au-delà du rôle naturel des Autorités en matière de protection des investisseurs et de préservation de l'intégrité des marchés, en anticipant l'émergence de nouveaux risques, en prenant en compte les risques liés à l'interconnexion des différentes composantes du secteur financier, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'accompagner le développement de nos marchés dans l'objectif que j'ai rappelé en introduction. L'approche holistique déployée par le Ministère de l'Economie et de Finances et les régulateurs du secteur financier ces dernières années, et que nous souhaitons renforcer, s'inscrivent clairement dans cette direction, tels qu'en témoignent la mise en place du Comité de coordination et de surveillance des risques systémiques depuis quelques années, de l'Instance de coordination du marché à terme plus récemment, et la prise en compte dans les différentes stratégies du secteur financier de la dimension développement, durable et inclusif.

Ainsi, toutes ces actions permettront d'accompagner le développement du marché de produits dérivés, dans un cadre sécurisé et transparent, à même de répondre aux attentes et besoins des différents acteurs du marché.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure et pour ceux qui s'interrogent sur les modalités de démarrage de ce marché, je souhaiterais partager avec vous quelques réalisations majeures qui ont été accomplies ainsi que les étapes en cours.

En termes d'approche dans la conduite de ce chantier, je rappelle que nous avons opté dès le démarrage pour une démarche graduelle et inclusive en matière d'implémentation des standards et des produits. Ceci, dans l'objectif de permettre un développement progressif et durable de ce nouveau marché, répondant aussi bien aux attentes des acteurs du marché qu'aux meilleurs standards en termes de protection des investisseurs et de gestion des risques. Sans revenir sur l'ensemble des réalisations qui seront certainement détaillées lors du panel, j'ai le plaisir de vous confirmer que les infrastructures techniques et les dispositifs opérationnels sont prêts. La cérémonie de signatures prévue aujourd'hui vient en témoigner.

Nous avons d'ores et déjà commencé à recevoir les premières demandes d'agrément des futurs membres négociateurs et compensateurs du marché à terme, dans le cadre de l'Instance de coordination du marché à terme.



De même que nous avons reçu récemment le dossier relatif au premier produit dérivé qui pourrait être coté sur la Bourse des produits dérivés par la société gestionnaire du marché à terme.

J'invite les acteurs qui n'ont pas encore déposé leurs demandes à le faire dès qu'ils seront prêts. Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Pour conclure, je réitère mes remerciements à toutes les parties prenantes pour leur mobilisation et implication dans la réussite de ce chantier.

Je remercie également la modératrice et les panélistes qui ont bien voulu participer au panel programmé aujourd'hui, ainsi qu'à tous les participants pour leur attention et leur soutien.

